



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Marché passé en procédure adaptée, article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Lycée de Narcé

Service Intendance

Dossier suivi par :
Mme BARRÉ-
PEYRUSSAN

449, route de Narcé
Brain sur l'Authion
49800 LOIRE AUTHION

Tel 02.41.54.34.33

Gestionnaire.0490013y@
ac-nantes.fr

CONSULTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS DE TRANSPORT, D'HEBERGEMENT ET D'ACTIVITÉ SKI POUR :

Séjour Pleine Nature – Mars 2021

Date et heure de réception des offres

Vendredi 28 août 2020 à 17h00

Ce dossier est constitué de :

- Cahier des clauses particulières
- Acte d'engagement
- Déclaration du candidat



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

1- Identification de la personne publique qui passe le marché :

Pouvoir adjudicateur du marché : Mme LANOES Stéphanie, Chef d'établissement
Personne responsable de l'exécution du marché : Mme Corinne BARRÉ-PEYRUSSAN, Gestionnaire
Comptable assignataire des paiements : M Frédéric MONNIER, Agent comptable.

2- Objet et forme de la consultation

Le présent marché de service a pour objet le transport, l'hébergement en pension complète, les forfaits remontée mécanique et matériel de ski alpin ainsi que des vacances de ski alpin ESF ou ESI de 40 élèves et de leurs accompagnateurs dans le cadre d'un séjour Pleine Nature pour :

LP de Narcé
449 Route de Narcé
Brain sur l'Authion
49800 LOIRE AUTHION

Mél : gestionnaire.0490013y@ac-nantes.fr

La date et heure de remise des offres est fixée au **Vendredi 28 août 2020 à 17h00 – terme de rigueur.**

3- Durée du marché

Le voyage est prévu du 14 au 19 mars 2021 pour une durée de 6 jours.
Prise en charge des élèves et accompagnateurs au LP de Narcé pour un retour au même lieu.

4- Contenu et forme de prix

4.1 Forme des prix

Le marché est traité à prix forfaitaires. Le détail des prix pourra apparaître sur le bordereau de décomposition du prix global et forfaitaire joint au devis.

4.2 Contenu des prix

Le prix indiqué de l'offre est un prix global TTC, ferme et définitif, comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées avec leur coût unitaire pour le groupe. Le coût unitaire par élève est souhaité en cas de modification des effectifs à la hausse ou à la baisse. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes et autres afférentes aux prestations.

Si certaines prestations restent à la charge des accompagnateurs, celles-ci devront être précisées dans leur définition, leur coût et la raison qui oblige le prestataire à ne pas proposer la prestation.

Par ailleurs, aucune carte de paiement ne sera fournie aux accompagnateurs du voyage.

5- Régime des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

6- Variantes et options

Des variantes et options peuvent être proposées par le prestataire à la condition qu'elles soient détaillées et chiffrées séparément par rapport à la définition des prestations de base.

7- Règlement des prix

Le paiement s'effectuera en euro. Les factures, établies en 3 exemplaires au nom du titulaire et accompagnées des coordonnées bancaires (IBAN et BIC) devront être adressées au :

LP de Narcé
449 Route de Narcé
Brain sur l'Authion
49800 LOIRE AUTHION

Les paiements seront effectués par mandats administratifs.

8- Avances et retenues

Conformément aux articles L211-1 et suivants, R211-1 et suivants du code du tourisme et à l'instruction DGFIP n°10-003-M9, l'avance est accordée avant service fait des dépenses de voyages et de séjours auprès d'agence de voyages titulaires de licences de tourisme et d'associations agréées tourisme, dans la limite de 70% du prix du voyage, les 30% restants pouvant être versés lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Ceci revient au paiement de 100% du voyage avant l'exécution du marché (cf article R211-6 du code du tourisme suite au décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017).

9- Transmission des offres

La transmission des offres se fera uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme du site de l'AJI avant le vendredi 28 août 2020 – 17h00

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/100545>

10- Résiliation

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions et pour les motifs visés par les articles 29 à 36 du CCAG-FCS.

11- Liste des documents à fournir par le candidat

Les candidats devront rendre les documents suivants :

- L'acte d'engagement dûment complété et signé,
- La déclaration du candidat, daté et signé,
- Règlement de la consultation paraphé, daté et signé

12- Contenu des prestations

Séjour Pleine Nature pour **40 élèves et 4 accompagnateurs**.

Dates du séjour : du **dimanche 14 mars au vendredi 19 mars 2021** (départ le dimanche matin et retour la vendredi soir au lycée vers 19h)

Région Rhône Alpes (Savoie-Haute Savoie- Isère)

Transport à privilégier : **Car Grand Tourisme**

Hébergement :

- Logement pour le groupe seulement (pas de partage avec un autre groupe),
- Pension complète du dimanche soir au vendredi midi (panier repas pour le vendredi midi),
- Proximité du logement par rapport aux remontés mécaniques (pas de navette ou bus nécessaire pour accéder aux pistes).

Activité ski :

- Forfait remontée mécanique et matériel de ski alpin standard (casque/skis/bâtons/chaussures) 4 jours (du lundi au jeudi),
- 10 vacances de ski alpin ESF ou ESI de 2h chacune,
- Situation des pistes adaptées aux skieurs débutants (50% de l'effectif) mais aussi aux skieurs confirmés (25 % de l'effectif).

Responsable de projet : Monsieur GENIN

A contacter pour tout renseignement complémentaire à l'adresse mail suivante :

Francois-Loic.Genin@ac-nantes.fr

13- Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats ayant déposé un dossier conforme dans les délais.

14- Critères de jugement

Les critères de jugement des offres sont définis ainsi :

Prix des prestations : 60%

Qualité des prestations : 40%

Je déclare avoir pris connaissance des clauses figurant dans le présent CCP et ses annexes et m'engage à les respecter pendant toute la durée du marché.

Fait à

Le

Le candidat



ACTE D'ENGAGEMENT

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Je soussigné (nom, prénom) :
Agissant au nom et pour le compte de :
(intitulé complet et forme juridique de la société)
Domicilié :
N° de téléphone :
E-mail :
Ayant son siège social à :
(adresse complète et n° de téléphone)
Immatriculation à l'INSEE :
- N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce :

Avoir pris connaissance du présent document que je déclare accepter sans modifications ni réserves ;

1°) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées dans les clauses particulières.

2°) **Affirme**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952

3°) **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

IBAN :

BIC :

JOINDRE UN RIB

A....., le

Le candidat,

Nom :

Signature (précédé de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la société**



DECLARATION DU CANDIDAT OU DUME

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Je soussigné (nom, prénom) :
Agissant au nom et pour le compte de :
(intitulé complet et forme juridique de la société)
Domicilié :
N° de téléphone :
E-mail :
Ayant son siège social à :
(adresse complète et n° de téléphone)
Immatriculation à l'INSEE :

- N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce :

Atteste sur l'honneur :

- Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions listées au 8-1 de l'ordonnance du 6 juin 2005, escroquerie, abus de confiance, corruption de fonctionnaires, blanchiment, etc...;
- Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L 324-9 et L324-10 (travail dissimulé), L341-6 (travail clandestin), L125-1 et L125-3 (marchandage et prêt illégal de main d'œuvre) du code du travail ;
- Ne pas être en état de liquidation judiciaire, en faillite personnelle ou être habilité à poursuivre mes activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- Avoir souscrit les déclarations m'incombant en matière fiscale et sociale et avoir acquitté les impôts et les cotisations exigibles au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation ;
- Avoir souscrit la déclaration annuelle d'emploi de travailleurs handicapés ou à défaut avoir versé la contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (art L323-8-2, L.323-8-5, du code du travail – cas des personnes assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés Art L.323-1 du code du travail)

Lieu, date

Signature